

Spécial Collectivités

CRÉEZ, DÉVELOPPEZ OU REQUALIFIEZ VOS ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Votre collectivité s'interroge sur le développement de son territoire, sur la gestion de ses équipements touristiques ? Elle souhaite les développer et doper leur fréquentation ?

Qu'il s'agisse d'un hébergement touristique, d'un site de visite ou d'une activité touristique, Corrèze Tourisme mobilise ses compétences et met son expertise au service de votre projet de développement, de changement de mode de gestion ou de création d'équipement touristique.



CAS N° 1

Simple conseil et suivi du projet (gratuit)

- Identification des étapes clés du projet, des interlocuteurs à mobiliser.
- Conseil sur la mise aux normes ou la valorisation de l'équipement.
- Appui à la mise en œuvre d'une consultation.
- Suivi du projet et participation au COPIL - Recherche de financement.

CAS N° 2

Réalisation d'un diagnostic approfondi de performance de l'équipement existant (sur devis)

SUR DEVIS

Son positionnement, sa fréquentation, son organisation, des outils de promotion et de commercialisation permettent de faire émerger les enjeux et axes de développement prioritaires à mettre en œuvre. Dans ce cadre, l'équipe réalise des rencontres sur le terrain, anime les réunions et vous remet un rapport complet. Cette mission peut amener à mobiliser les compétences des autres opérateurs de l'ingénierie départementale : Corrèze Ingénierie, CAUE, chef de projet CD, etc.

Prérequis

- √ Co-élaboration avec la collectivité de la lettre de mission.
- √ Délibération de principe du conseil municipal ou communautaire.

RETROUVEZ TOUS LES SERVICES SUR PRO.TOURISMECORREZE.COM

Vos interlocutrices



Marie Saule 05 44 41 90 21 · msaule@correze.fr



Nathalie Manière 05 44 41 90 25 · nmaniere@correze.fr